

Orientations aux législateurs des commissions du secteur de la santé ou du secteur social au Parlement

Auteur : Ayan Jha



Introduction

La planification familiale a longtemps été considérée comme l'un des programmes de développement les plus rentables. En effet, la réduction du nombre de grossesses non désirées et la baisse des taux de fécondité de la population ont des avantages en cascade dans les secteurs de la santé, de la protection sociale et de l'économie. En aidant à réduire les maladies et les décès maternels et infantiles, la planification familiale contribue à la productivité du marché du travail, à la réalisation du dividende démographique et à l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) par habitant. Les scientifiques estiment que pour chaque dollar investi dans la réduction des besoins non satisfaits en matière de contraception, il y a un gain à long terme de 120 dollars en « avantages annuels cumulés », dont la majeure partie est attribuable à la croissance économique qui en résulte (FP2020, p. 2).

La bonne volonté et le soutien politiques sont essentiels pour trouver des solutions nationales durables pour financer les programmes de planification familiale et accroître la disponibilité, l'accessibilité et l'abordabilité des choix contraceptifs. L'engagement persistant des dirigeants nationaux s'est avéré essentiel dans l'élaboration de politiques qui créent un environnement propice à la mise en œuvre des programmes de planification familiale grâce à des allocations budgétaires ciblées aux niveaux national et infranational (Murunga et al., 2013). Les législateurs/membres du parlement, en particulier ceux qui sont membres de commissions parlementaires sur la santé, le bien-être des

femmes et/ou le bien-être social, peuvent assumer des rôles de leadership dans la défense et la formulation d'une législation qui peut assurer un financement national durable des programmes de planification familiale. Les responsabilités de ces législateurs devraient inclure :

1. Le plaidoyer auprès du ministère de la Santé (MS), du ministère des Finances (MF) et des collègues parlementaires sur les avantages sanitaires et économiques associés aux programmes nationaux de planification familiale.
2. Construire de larges coalitions au sein du parlement pour soutenir une priorité budgétaire accrue pour les programmes de planification familiale.
3. Rédiger et adopter des lois qui soutiennent l'augmentation de l'allocation des ressources financières nationales et créent un environnement propice aux programmes de planification familiale.
4. Tirer parti de leur position au sein des comités de surveillance pour s'assurer que les budgets de la santé incluent le financement de la planification familiale et que ces fonds sont utilisés efficacement.
5. S'engager avec les organisations de la société civile travaillant dans le domaine de la planification familiale pour sensibiliser le public et créer une demande de services de planification familiale, en exerçant une pression politique sur le gouvernement pour qu'il accorde la priorité à la planification familiale.

Le but de cette note est de fournir des mesures pratiques que les législateurs peuvent prendre pour améliorer la durabilité du financement de la planification familiale en renforçant les mécanismes de financement nationaux. Les actions proposées sont prévues pour différents contextes nationaux et les mécanismes de financement utilisés.

Comprendre le contexte dans lequel le programme de planification familiale opère

Pour identifier les mécanismes de financement de la planification familiale appropriés, les législateurs doivent comprendre le contexte du pays dans lequel le programme opère, ainsi que les possibilités de s'appuyer sur les mécanismes de financement existants et émergents. Afin de mieux comprendre le contexte du programme national de planification familiale, y compris l'environnement juridique, réglementaire et politique lié à la planification familiale, les législateurs devraient examiner l'analyse du paysage dans le Plan d'action national budgétisé pour la planification familiale du pays. L'analyse doit fournir un examen approfondi des différents aspects du programme de planification familiale, de ses priorités et de ses lacunes. Le projet *Guide for Examining the Legal, Regulatory, and Policy Environment for Family Planning Inclusion in Universal Health Coverage Schemes* (en anglais) du projet Health Policy Plus (HP+) peut aider les législateurs à identifier les catalyseurs et les obstacles qui existent pour investir dans la planification familiale dans le cadre des initiatives de couverture sanitaire universelle. Le site Web de la [Feuille de Route de Financement de la Planification Familiale](#) de l'USAID et son outil interactif peuvent servir de rampe de lancement pour les législateurs d'examiner les options de financement pertinentes pour la planification familiale dans le contexte national du financement de la santé. Le site propose une revue des [concepts de financement de la santé](#) et des données pré-remplies [spécifiques au pays](#) qui peuvent être modifiées pour offrir aux parties prenantes un ensemble de recommandations pour des solutions de financement de la planification familiale adaptées au contexte. Au cours de cette étape, les législateurs doivent

essayer de comprendre le niveau actuel des dépenses publiques de santé et les possibilités d'augmenter ce financement (par exemple, par la mobilisation des ressources nationales), la proportion du budget de la santé consacrée à la planification familiale, ainsi que la couverture et les prestations fournies dans le cadre de la planification familiale à travers le programme national d'assurance maladie/l'ensemble des avantages sociaux du pays.

Engager les parties prenantes adéquates

Grâce à une compréhension globale du contexte de la planification familiale, les législateurs peuvent identifier les principaux décideurs et parties prenantes avec lesquels ils doivent établir des relations plus solides pour faire avancer le programme de financement de la planification familiale (voir tableau 1). En raison de la rotation fréquente des postes clés du personnel, en particulier au sein du gouvernement, les législateurs devront renouer le dialogue avec de nouveaux décideurs et parties prenantes si nécessaire, en présentant les mêmes preuves et cas de plaidoyer à plusieurs reprises pour assurer une collaboration continue.

Agir pour faire progresser les stratégies de financement de la planification familiale

Après avoir examiné le contexte du pays, les législateurs, en collaboration avec les autres parties prenantes mentionnées dans le tableau 1, doivent identifier les solutions de financement les plus réalisables. Les éléments suivants sont des actions pour différents mécanismes de financement, dont certains ou tous peuvent être appropriés en fonction du contexte du pays.

Si les allocations gouvernementales à la planification familiale sont inexistantes ou insuffisantes :

- Collaborer avec les organisations de la société civile du secteur de la santé pour recueillir des preuves sur les avantages sanitaires et économiques de l'investissement dans la planification familiale. Utiliser ces informations pour élaborer des notes d'orientation/messages de plaidoyer destinés

Tableau 1. Parties prenantes clés et leurs contributions au financement de la planification familiale

Partie prenante clé	Responsabilité	Contribution au financement de la planification familiale
Département de la planification familiale du MS	Rassemblement des preuves sur la valeur de l'investissement dans les programmes de planification familiale et coordination avec d'autres parties prenantes au sein et en dehors du gouvernement.	Articulation des besoins budgétaires de planification familiale aux départements et ministères au sein du gouvernement ainsi qu'aux partenaires de développement.
Département de la planification du MS	Élaboration et surveillance du plan stratégique national du secteur de la santé, ses objectifs et le budget.	Plaidoyer pour une inclusion appropriée de la planification familiale dans le budget de la santé.
Département des finances et de l'administration du MS	Gestion, surveillance et rapport budgétaire et des dépenses du MS.	Plaidoyer pour une inclusion appropriée de la planification familiale dans le budget de la santé, en particulier des postes budgétaires spécifiques.
Département du MS en charge de la couverture maladie universelle ou des initiatives de financement de la santé	Développement et/ou renforcement des mécanismes ou réformes de financement de la santé.	Prise de décisions sur l'inclusion de la planification familiale dans les mécanismes ou réformes de financement de la santé.
Département du budget du MF	Établissement et maintien du budget du secteur de la santé.	Approbation et décaissement du budget de la santé, y compris l'allocation à la planification familiale, en particulier la ligne budgétaire pour les contraceptifs.
Caisses d'assurance maladie	Sélection des services qui sont couverts dans les ensembles d'avantages et des fournisseurs qui peuvent les offrir.	Envisager l'intégration des services et des produits de planification familiale dans les ensembles de prestations et engager divers cadres de prestataires des secteurs public et privé pour la prestation de services, augmentant ainsi l'accès et la protection contre les risques financiers.
Organisations de la société civile et organisations de jeunesse	Favoriser la responsabilité et la transparence ; plaider pour le soutien à la planification familiale en général et pour des populations spécifiques (par exemple, les adolescents).	Tenir le gouvernement responsable de respecter ses engagements et d'agir avec transparence ; plaider pour des contributions à la planification familiale de la part du gouvernement et des partenaires au développement.

au ministère de la Santé, au ministère des Finances et à d'autres parlementaires. Pour ce dernier groupe, il est important de développer des messages qui expliquent pourquoi les électeurs (communautés/familles) bénéficieront d'une disponibilité, d'une accessibilité et d'un prix abordable des services de planification familiale, à la fois en termes de meilleurs résultats de santé pour la

mère et l'enfant ainsi que pour le travail et la productivité du marché.

- Rencontrer les dirigeants du ministère de la Santé et du ministère des Finances lors des consultations prébudgétaires pour présenter des preuves et plaider en faveur du développement/de l'augmentation des allocations de lignes budgétaires à la

planification familiale. Examinez également si les services de planification familiale pourraient être financés par le biais de l'ensemble des prestations du régime national d'assurance maladie.

- Rencontrer des caucus spécifiques au sein du parlement national, comme le caucus des femmes parlementaires ou la commission des affaires de développement, pour obtenir un soutien en faveur d'un financement national accru de la planification familiale.
- Diriger l'élaboration d'une législation pouvant soutenir l'augmentation du financement national des programmes de planification familiale.

Si le budget de la santé est limité et nécessite un programme de planification familiale plus efficace :

- Lors de l'examen du budget de la santé en commission et/ou au parlement, utiliser l'autorité législative pour introduire des amendements susceptibles d'améliorer l'efficacité de l'allocation, c'est-à-dire la meilleure façon d'allouer des fonds limités afin d'obtenir des gains de santé maximaux au niveau de la population. Voici quelques-unes des façons d'atteindre cet objectif :
 - Veiller à ce que les allocations répondent équitablement aux besoins de planification familiale non satisfaits des groupes de population ruraux et socialement et économiquement marginalisés et rendent les services disponibles dans les établissements de soins de santé primaires (pas seulement dans les hôpitaux). Le financement national devrait également résoudre les problèmes de chaîne d'approvisionnement (logistique) dans les zones difficiles d'accès.
 - Fournir des conseils et un suivi au ministère de la Santé pour renforcer le système de gestion financière du gouvernement en identifiant et en éliminant les goulots d'étranglement potentiels dans l'allocation, le transfert, la réception et l'utilisation

des fonds du niveau fédéral aux niveaux communautaire et des établissements.

- Mettre l'accent sur l'utilisation ciblée et complète des fonds alloués au cours d'un exercice budgétaire, ce qui peut fournir une justification solide pour augmenter les allocations de planification familiale dans le budget de la santé suivant.
- Utiliser l'autorité de surveillance sur l'exécution du budget du ministère de la Santé (en particulier pour les législateurs du comité de la santé) pour mettre en œuvre des mesures visant à améliorer l'efficacité technique, c'est-à-dire utiliser les ressources disponibles pour obtenir l'amélioration maximale possible des résultats :
 - Utilisez le futur outil technique d'efficacité de la planification familiale (en anglais) de HP+ pour identifier les inefficacités potentielles du programme de planification familiale. Les étapes pour améliorer l'efficacité de la prestation de services peuvent inclure l'intégration avec le programme de lutte contre le VIH, l'inclusion de services adaptés aux adolescents, la garantie de la disponibilité des produits et la formation continue des prestataires. Des mesures supplémentaires pour améliorer l'efficacité peuvent impliquer l'amélioration de la gestion des programmes et l'augmentation de la demande de services, par exemple, par le biais de programmes d'assurance maladie ou de bons, de campagnes médiatiques et de marketing social.

Si les produits de planification familiale ne sont pas exonérés de taxes à l'importation :

- Si les fournitures essentielles pour la planification familiale (médicaments, équipement et produits) ne sont pas déjà exonérées des taxes à l'importation, travaillez avec le ministère de la Santé, le ministère des Finances et la commission parlementaire du budget pour plaider en faveur de l'exonération fiscale des produits de planification familiale.

- De plus, travaillez avec ces parties prenantes pour identifier les voies et moyens de motiver la production nationale de produits de planification familiale.

Si les ressources nationales limitées pour la santé nécessitent d'envisager des mécanismes de financement innovants :

- En collaboration avec le ministère de la Santé, envisagez des mécanismes d'achat stratégiques tels que le [financement basé sur la performance](#) (en anglais) ou les résultats pour encourager la prestation de services de haute qualité.
- Travailler avec le MS pour développer des bons ou d'autres subventions susceptibles d'augmenter la demande de services de planification familiale parmi les groupes cibles de populations.
- Travailler avec le MS et le MF pour identifier et évaluer les opportunités de [financement mixte](#) (en anglais) en utilisant stratégiquement les ressources publiques et philanthropiques pour inciter le financement privé des programmes de planification familiale.

Références

FP2020. "Family Planning's Return in Investment." Disponible sur : https://fp2030.org/sites/default/files/Data-Hub/ROI/FP2020_ROI_OnePager_FINAL.pdf.

Murunga, V.I., N.R. Musila, R.N. Oronje, and E.M. Zulu. 2013. "The Role of Political Will and Commitment in Improving Access to Family Planning in Africa." Session 195: Policy, Reproduction and Sexual and Reproductive Health; Assemblée annuelle 2013 de la Population Association of America, du 11 au 13 avril, La Nouvelle-Orléans.

Lire la série

-  Introduction
-  1 Orientations pour le personnel du département de la Planification familiale du ministère de la Santé
-  2 Orientations pour le personnel du Ministère des Finances
-  3 Orientations aux législateurs des commissions du secteur de la santé ou du secteur social au Parlement
-  4 Orientations pour les acteurs du secteur privé
-  5 Orientations pour les organisations de la société civile
-  6 Guide pour les agences publiques nationales d'assurance maladie
-  7 Guide pour le personnel travaillant dans les départements de santé locaux

Health Policy Plus

1331 Pennsylvania Ave NW, Suite 600

Washington, DC 20004

www.healthpolicyplus.com

policyinfo@thepalladiumgroup.com

Health Policy Plus (HP+) est un accord coopératif de sept ans financé par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) dans le cadre de l'Accord n° AID-OAA-A-15-00051, qui a pris effet le 28 août 2015. HP+ est mis en œuvre par Palladium, en collaboration avec Avenir Health, Futures Group Global Outreach, Plan International USA, Population Reference Bureau, RTI International, ThinkWell et l'Alliance du Ruban Blanc pour une Maternité Sans Risque.

Cette publication a été préparée pour revue par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Elle a été préparée par HP+. Les informations fournies dans ce document ne sont pas des informations officielles du Gouvernement des États-Unis et ne reflètent pas nécessairement les points de vue ou les positions de l'Agence des États-Unis pour le Développement International ou du Gouvernement des États-Unis.